

## LILLE

# Lille, métropole réticulaire

[ Par **Mathilde Ballenghien**, chargée d'études principale et **Thierry Baert**, directeur d'études, ADULM ]

La Métropole de Lille, capitale régionale des Hauts de France, est au cœur d'un système territorial dense, en forte intégration avec les villes belges voisines et le Bassin minier. L'espace métropolitain lillois dans son acception large compte plus de 3,5 millions d'habitants.

## Complexité et morcellement du territoire métropolitain : le besoin de coopération(s)

Cette aire métropolitaine présente une structure multipolaire qui n'a guère d'équivalent en France sauf peut-être autour de Marseille et Aix, et l'apparente aux systèmes métropolitains d'Europe du Nord-Ouest. Ses spécificités sont dues à son caractère transfrontalier, à la proximité des divers pôles urbains qui la composent et à son passé industriel avec ses conséquences socio-économiques.

Les relations au sein de cet ensemble vont croissant en intensité et s'étendent géographiquement ; elles concernent le marché de l'emploi et celui de l'immobilier, la formation, le commerce, les services, les loisirs, etc. Elles sont complexes, multi-polarisées et diffèrent suivant les thématiques et les territoires. En parallèle, les échanges s'intensifient avec d'autres territoires de la région, le littoral en particulier, et avec les grands centres urbains belges et la métropole parisienne.

## Comprendre et analyser pour développer les partenariats et projets à la bonne échelle

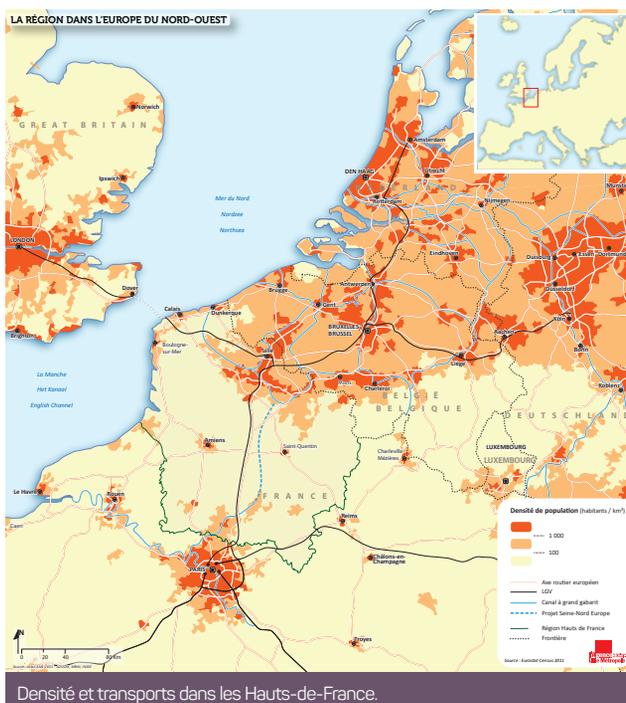
L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) s'est fortement impliquée dans l'analyse des liens entre la métropole et son environnement euro-régional. Depuis bientôt 30 ans, elle a pris le parti d'engager de multiples collaborations de recherche dans le cadre de démarches fortement partenariales.

Les travaux menés avec l'Université libre de Bruxelles ont d'abord permis une meilleure compréhension de l'aire fonctionnelle de Lille. Depuis 2015, les travaux sur les systèmes territoriaux menés avec Nadine Cattani amènent l'ADULM à réinterroger le rôle particulier de la métropole dans son territoire régional au sens large. Plus récemment, elle s'est joint au laboratoire EconomIX (Université de Paris Nanterre) pour analyser les interrelations de la dynamique économique

de la métropole avec celle des territoires voisins et interroger la capacité de l'économie métropolitaine à produire de réels effets d'entraînement en matière d'économie et d'emploi sur les territoires proches.

## « Faire vivre » et co-développer le territoire régional

La prise de conscience de l'importance croissante des enjeux interterritoriaux a conduit à la mise en place progressive, ces 30 dernières années, de différentes démarches de coopération avec les territoires voisins à l'échelle transfrontalière et/ou au sein de la région Hauts-de-France ; démarches dans lesquelles l'ADULM a été partie prenante, quand elle n'en a pas été à l'origine. Parmi celles-ci, on peut mentionner : la Conférence permanente des intercommunales transfrontalières (COPIT) d'abord, puis dès 2008 le groupement européen de coopération territoriale (GECT) Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, l'association Aire métropolitaine de Lille (AML) (2007-2018), puis les accords de coopération entre la Métropole européenne de Lille (MEL) et la Communauté urbaine de Dunkerque, le Pays de Saint-Omer, ou encore la Région de Bruxelles Capitale. Des démarches de même type sont envisagées avec le Bassin minier ou le Grand Amiénois. Certains thèmes ou projets nécessitent de travailler en coopération à une échelle bien plus large que celle des EPCI ; c'est le cas notamment des transports et de la mobilité, du tourisme, de l'eau ou encore



de la reconquête de la voie d'eau (Canal Seine Nord, Parc bleu de l'Eurométropole - projet s'appuyant sur les voies d'eau : Lys, Deûle et Escaut). Plus qu'un projet d'infrastructure, le canal Seine Nord constitue un lien interterritorial et transfrontalier et donc un enjeu de coopération entre les Hauts-de-France, la Wallonie, la Flandre et l'Île de France ; avec à la clef de multiples projets économiques, environnementaux, touristiques, en partenariat avec les acteurs locaux, publics et privés.

Il importe de renforcer les coopérations territoriales sur la base de projets ; cela implique une gouvernance de projets flexible, à plusieurs échelles, et des territoires de coopération à géométrie variable. Quelles que soient les formes que pourront prendre les projets, ils ne feront pleinement sens pour le territoire et ne seront susceptibles de produire du consensus que s'ils mobilisent le plus grand nombre et que s'ils portent clairement une forte dimension de développement au bénéfice du territoire régional. ■